

☞ **Voir le site** : <http://www.placeaupeuple2012.fr/leau-bien-commun-de-lhumanite/>

La semaine dernière se tenaient à Marseille le Forum mondial de l'eau ainsi que le **Forum alternatif mondial de l'eau**. Bien évidemment c'est dans le second qu'étaient présents le Front de Gauche et son candidat Jean-Luc Mélenchon. L'occasion de revenir sur une question centrale, celle de l'usage et de l'accès à la ressource naturelle qu'est l'eau.

L'eau, élément indispensable à la vie, est aujourd'hui devenue une **source de profit pour de nombreuses multinationales**. Les entreprises capitalistes n'ont pas encore osé nous faire payer l'air que l'on respire où les rayons de lumière que l'on reçoit mais elles se sont accaparé la gestion de l'eau dans de nombreux pays. *Encore que : au Japon, à Tokyo, il y a des "distributeurs" d'air pur payant à cause de la pollution, par ailleurs dans de nombreux pays, dont la France, bon nombre de plages, autrefois publiques, sont désormais payantes.*

### Un bien commun de l'humanité

L'eau doit être reconnue comme un bien commun de l'humanité car elle est indispensable à la vie.

Considérée ainsi l'eau **ne peut être gérée que collectivement**. **Le Front de Gauche engagera donc un processus d'appropriation sociale de la gestion de l'eau et de l'assainissement.**

Une fois les **multinationales écartées**, il devient possible de distinguer la valeur d'usage de l'eau de sa valeur d'échange. Plusieurs tarifs pour la consommation quotidienne peuvent ainsi être établis. L'être humain a besoin de 2,5 litres d'eau par jour pour vivre. Cette consommation minimale doit donc être gratuite pour toutes et tous. A l'inverse, les personnes ou les industries ayant une consommation excessive de cette ressource naturelle doivent payer le prix fort pour éviter le gaspillage.

Les collectivités doivent pouvoir décider de la gratuité des m<sup>3</sup> nécessaires à la vie, ... (voir programme p42).

### La planification écologique

Pour changer radicalement notre attitude vis-à-vis de la gestion de l'eau, **la planification écologique** que propose le Front de Gauche sera indispensable. Avec la planification écologique, il s'agit de penser sur le temps long. Le temps long, celui du cycle de l'eau, **plutôt que le temps court de la finance** toute puissante. Dans le cadre de la planification écologique, il sera ainsi possible de créer une **filière publique** des métiers et de la recherche sur l'eau et l'assainissement.

Les défis environnementaux et les futurs investissements nécessaires à la distribution et au traitement de l'eau doivent être pensés et gérés collectivement et ne plus reposer uniquement sur les factures des usagers.

L'article L. 2224-12-4 du CGCT décompose le prix de l'eau selon une facturation dite du « binôme » :

- une partie fixe correspondant à une redevance d'abonnement au service ; (P0)
- et une partie variable dépendant du volume d'eau consommé. (V) soit Prix payé = P0 + taux x V

**La fourniture à titre gratuit d'eau potable est en principe interdite.** La fourniture gratuite d'eau pour la lutte contre les incendies est la seule exception qui demeure, l'article L. 2224-12-1 prévoyant en effet dans son dernier alinéa qu'il n'est pas applicable aux consommations d'eau des bouches et poteaux d'incendie placés sur le domaine public.

☞ Depuis la LEMA, il est également possible, à compter du 1er janvier 2010, pour les communes ou leurs groupements d'instaurer une tarification progressive du prix de l'eau. Ainsi, sous réserve des règles de plafonnement du montant de la part fixe, le montant de la facture d'eau calculé en fonction du volume réellement consommé peut être établi, soit sur la base d'un tarif uniforme au mètre cube, soit sur la base d'un tarif progressif, dans le respect de l'article 9 de la directive européenne du 23 octobre 2010, relatif à la récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau.

De même, au titre du principe de l'équilibre budgétaire, selon lequel le budget de l'eau doit être équilibré en recettes et en dépenses, les communes ne peuvent prendre en charge dans leur budget général les dépenses afférentes aux services de l'eau, et ceci afin d'éviter de faire payer le contribuable à la place de l'utilisateur. De tout cela une première conclusion s'impose, **le législateur a tout fait pour éviter la mise à disposition d'eau gratuite, quelque soit le désir des collectivités d'y parvenir.**

De plus, **le pacte d'Istanbul n'introduit pas l'accès à l'eau comme un droit essentiel pour l'humain mais comme un besoin et cela sous la pression des grands groupes privés.** En effet un besoin peut être mercantilisé alors qu'un droit devrait être inaliénable et, **par essence, gratuit.** Alors effectivement comme l'indique le pacte, il faut que cette ressource soit gérée et préservée **par la collectivité** mais on peut soupçonner les grands groupes de ne voir derrière cette gestion qu'une façon d'éviter les investissements, qui sont alors consentis par les contribuables, tout en engrangeant les bénéfices. La quintessence d'une gestion capitaliste !

La conclusion de tout ceci est que la France doit s'affranchir des carcans mondialistes pour affirmer que l'accès à l'eau est un **droit inaliénable et que sa gestion doit être entièrement assurée par le service public**, seul à même de garantir l'accès pour tous à un coût acceptable pour chacun y compris par la gratuité du minimum vital.

☞ **Voir le prg sur le site** : <http://www.placeaupleuple2012.fr/telechargez-le-programme-populaire-partage/>

**Pour les réponses aux associations, mouvements, syndicats, ... voir sur le site "Les prises de position"**

☞ <http://www.placeaupleuple2012.fr/category/les-prises-de-position/>

Exemple : <http://www.placeaupleuple2012.fr/reponse-du-front-de-gauche-de-leducation-a-la-fcpe/>

**La guerre sans fin du public et du privé pour distribuer l'eau - "Le Monde" Jeudi 15 mars 2012 - Au Forum de Marseille, les ONG ont de nouveau critiqué le rôle des multinationales**

Eau, source de vie, don de la nature. Eau, symbole aussi de la marchandisation de toute denrée sur cette Terre dès lors qu'elle est distribuée ou retraitée. **La place des entreprises privées** dans ce domaine nourrit toujours un débat vif quoiqu'ancien. Invité du **Forum de l'eau à Marseille**, mardi 13 mars, le syndicaliste canadien David Boys (Public Services International) s'est chargé de relayer sans ménagement le point de vue de beaucoup d'ONG sur le sujet. " *Il faut en finir avec le mythe de la contribution des opérateurs privés dans l'accès à l'eau, a-t-il lancé. Ils arrivent une fois que les gros investissements ont été réalisés, quand les risques sont faibles et les rendements élevés. La dynamique de marché, ça ne marche pas pour l'eau. Il y a trop de contrats protégés par le secret, trop de corruption.* » M. Boys a annoncé qu'une pétition allait être lancée pour recueillir un million de signatures, ce qui, en vertu d'une disposition du traité de Lisbonne, **obligerait la Commission européenne à se pencher sur la question.** A ces mots, quelques personnes se sont levées dans la salle en guise de soutien, affublées d'un nez rouge. Ceux-ci ont été vite confisqués par des agents sourcilieux

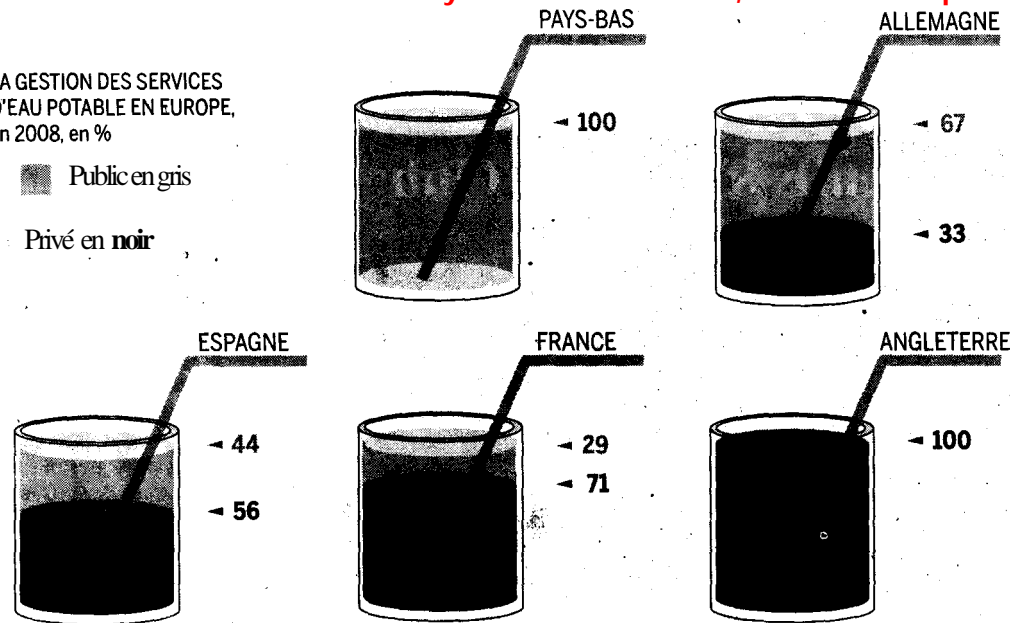
Selon Aquafed, la fédération des opérateurs privés, petits et grands industriels confondus, ne représente que 10 % du service de l'eau et de l'assainissement dans le monde, le secteur public 50 %, tandis que les 40% restants de la population n'ont pas la chance d'être desservis. Cette catégorie là a recours à un secteur privé informel : vendeurs de bouteilles, livreurs de citernes ...

**Immensité des besoins**  
Les grandes entreprises suscitent un intérêt bien supérieur à ce qu'elles représentent en réalité. Si elles ont pris position sur ce secteur

**Des situations contrastées - Pays bas 100% Public, France 71% privé**

LA GESTION DES SERVICES D'EAU POTABLE EN EUROPE, en 2008, en %

Public en gris  
Privé en noir



SOURCE: BIPE, CLUB ENVIROSCOPE, 2009

stratégique, c'est que les Etats et les bailleurs internationaux les ont appelées face à l'immensité des besoins. Selon l'Unesco, les investissements dans les infrastructures de l'eau ont chuté de 31% en 2009 par rapport à 2008.

La proportion d'aide au développement allouée à l'eau et à l'assainissement a diminué depuis 1997. Elle est inférieure à celle consacrée à l'éducation ou à la santé. Or selon

A Marseille, les 30 pays qui ont signé une déclaration commune mardi ont soigneusement évité de prononcer les mots qui fâchent et se sont contentés d'évoquer, pour « améliorer la situation des milliards de personnes (...), des mécanismes adéquats de financement et d'investissement, et des cadres robustes de régulation, en impliquant toutes les parties prenantes ».

Le même jour, après une bataille serrée autour du cas de Manille (Philippines)-modèle de privatisation réussie pour les uns, catastrophe pour les autres, qui ont dénoncé des augmentations de prix de 800 % Mamadou Dia a pris le temps de décrire l'évolution de la Société des eaux du Sénégal qu'il dirige. « Lorsque nous avons lancé un appel d'offres international, il y avait beaucoup

d'interférence de la part de l'Etat qui ne payait pas sa consommation, a-t-il confié. Maintenant, nous écoutons les clients. Des tarifs sociaux ont été mis en place. » Il assure que là qualité et la distribution ont progressé : « Les chiffres sont vérifiables. J'ai passé trente-cinq ans au service de l'eau, dont dix-neuf au sein de la société

nationale. Je connais les limites des deux régimes : le tout est de ne pas mettre en place un système qu'on n'est pas en mesure de contrôler techniquement et financièrement. »

MARTINE VALO

↳ Voir les sites :

**BIPE - Enviroscope 2011**  
[www.bipe.fr/.../Sitebipe.../Webvueclub/...](http://www.bipe.fr/.../Sitebipe.../Webvueclub/)  
ENVIROSCOPE 2011. L'année 2009 représente un coup d'arrêt dans le mouvement de croissance des activités liées aux déchets en Europe (six pays).

**BIPE - Enviroscope 2008**  
[www.bipe.fr/.../sitebipe.../WvClub/...](http://www.bipe.fr/.../sitebipe.../WvClub/)  
Conjoncture 2008 et prévisions 2009 ... Les valeurs ajoutées du Club ... Le réseau de contacts : Enviroscope mobilise en permanence son réseau de contacts ...

**BIPE - Enviroscope 2010**  
[www.bipe.fr/.../Sitebipe.../Webvueclub/...](http://www.bipe.fr/.../Sitebipe.../Webvueclub/)  
Bloquer tous les résultats de [www.bipe.fr](http://www.bipe.fr)  
Le programme de travail d'Enviroscope 2010 ... des services collectifs d'eau potable et d'assainissement (conjoncture 2009-2010 et prévisions 2011) ...

**[PDF] Club Achats 2009 - Bipe**  
[www.bipe.fr/webs/Sitebipe.nsf/.../bc\\_club\\_Enviroscope\\_2010.pdf](http://www.bipe.fr/webs/Sitebipe.nsf/.../bc_club_Enviroscope_2010.pdf)  
Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat - Afficher  
J'adhère à Enviroscope 2010. L'adhésion comprend : - la participation aux trois réunions 2010 ; - l'accès privilégié au site Internet du BIPE [www.bipe.com](http://www.bipe.com) (via ...

**[PDF] FY 2009 DEF VF**  
[www.suez-environnement.fr/.../fy2009\\_25\\_02\\_2010\\_vf\\_def6.pdf?...](http://www.suez-environnement.fr/.../fy2009_25_02_2010_vf_def6.pdf?)  
Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat - Afficher  
25 févr. 2010 – Source : BIPE – Club Enviroscope 2009. Public. Privé. SERVICES D'EAU(1). (1) En terme d'usagers; (2) Société de droit privé ou mixte; ...

**[PDF] Les services publics d'eau et d'assainissement en France Donnée...**  
[www.fp2e.org/.../12684096832\\_Rapport\\_BIPE\\_FP2E\\_2010.pdf](http://www.fp2e.org/.../12684096832_Rapport_BIPE_FP2E_2010.pdf)  
Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat - Afficher  
Source : BIPE \$ Club Enviroscope. 2009. La gestion des services d'Eau potable en Europe en 2008. 40. Source : BIPE \$ Club Enviroscope. 2009. La gestion ...

**[PDF] Les services publics d'eau et d'assainissement en France Donnée...**  
[www.economie.eaufrance.fr/.../12682439052\\_Rapport\\_Bipe\\_2010\\_1...](http://www.economie.eaufrance.fr/.../12682439052_Rapport_Bipe_2010_1...)  
Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat - Afficher  
4. Les services publics d'eau et d'assainissement en France /E Données économiques, sociales et environnementales source : BIPE \$ Club Enviroscope. 2009 ...

☞ Le Conseil mondial de l'eau, qui a organisé le Forum mondial de l'eau (FME) à Marseille du 14 au 17 mars, se présente maintenant comme une « ONG ». **Drôle d'ONG** qui regroupe pouvoirs publics et multinationales sous la houlette du PDG d'une filiale de Veolia.

### 1-Humanité 14 mars 2012

Responsable national du PCF à l'écologie, Hervé Bramy (HB) plaide :

- pour le **retour à la gestion publique** « dès que les conditions le permettent »,
- mais aussi pour **une plus grande implication de l'État** dans ce « **bien commun** ».

### **Où en est le combat pour une gestion publique de l'eau ?**

**HB.** Il est largement devant nous. A chaque fois que les conditions financières, techniques et humaines sont réunies, il faut passer à une gestion publique. Soit en régie directe, soit au travers d'une société publique locale. Pour permettre cela, nous plaidons pour la création d'un grand service public national de l'eau, qui accompagne les collectivités dans l'exercice de cette compétence.

**Justement, le prix de l'eau aurait progressé de 57 % en France depuis 1994, selon une étude citée par le Parisien. Et les disparités entre les communes restent très fortes. Pourquoi ?**

**HB.** Nous plaidons pour un autre financement de l'eau, qui ne soit pas assumé par le seul consommateur, mais aussi par l'État, qui aujourd'hui ne met pas un centime dans ce domaine vital, perçoit la TVA et ponctionne même les agences de l'eau – à hauteur de 50 millions d'euros en 2011. L'objectif final est de tendre vers un tarif unique modulé de l'eau.

**Selon un sondage, 50 % des Français soutiennent l'idée d'une tarification sociale de l'eau. C'est aussi l'une des propositions du Front de gauche...**

**HB.** Oui, même s'il y a un débat au sein du Front de gauche sur comment y parvenir. Les parlementaires communistes ont déposé une proposition de loi qui dit qu'aucune facture d'eau **ne doit dépasser 3 %** du budget des familles. Une allocation, versée par les CAF et financée par les collectivités, les syndicats des eaux, l'État et les multinationales, compenserait au-delà de ces 3 %. C'est à mon avis la meilleure solution. Nous soutenons aussi l'idée de la **gratuité des premiers mètres cubes d'eau**. En revanche, nous sommes plus réservés sur la progressivité du prix de l'eau en fonction de la consommation, que défend le Parti de gauche. (*type de progressivité, selon les usages, besoins fondamentaux, de loisirs (golf,...), ou industriels*)

### **2-LE LIVRE. Un guide à passer au public**

L'édition 2011 était épuisée : place à l'édition 2012. Ce guide sort cette semaine et sera présenté au Forum alternatif mondial de l'eau qui se tiendra aux docks du Sud à Marseille. Rédigé par des élus, des acteurs de régies publiques, des responsables d'association et de collectif d'usagers, il s'adresse à tous ceux qui entendent se mêler de la gestion de l'eau dans leur commune.

Le Guide de la gestion publique de l'eau. Éditions Bruno Leprince, 176 pages, 10 euros.

### 3-Humanité 22 mars 2012

#### **Eau : les tarifs de l'or blanc dans le flou**

**Opaque, dégressive et disparate : la facturation des services de l'eau se fait sévèrement épingle à l'issue d'une vaste enquête rendue publique.**

Non seulement, la note n'est pas limpide, mais elle n'est pas juste : c'est le bilan que tirent la **Fondation France libertés et le magazine 60 millions de consommateurs**, qui ont rendu publics, hier, les premiers résultats d'une **enquête** collaborative portant sur la facturation de l'eau du robinet. Pendant un an, les deux organisations, épaulées par le média en ligne Owni, ont invité les usagers à transmettre leurs factures via un site Internet (1). Sur 9 000 formulaires, 4 000 se sont révélés exploitables et 220 ont été sélectionnés pour

approfondir l'analyse en tenant compte des parts de marché des régies publiques et des compagnies privées. La conclusion n'est pas tendre.

**Concernant les tarifs**, l'étude confirme trois choses :

- 1 : que les prix s'avèrent plus élevés de 15 % **en moyenne** dans les villes où les services de l'eau sont délégués à une entreprise privée que dans celles où ils sont gérés par une régie publique.

- 2 : leur forte disparité d'une région à une autre. « Les tarifs vont de 2,26 euros/m<sup>3</sup> à Divonne-les-Bains (Ain) à 7,05 euros/m<sup>3</sup> à Plouha (Côtes-d'Armor) (*voir date de l'enquête et taille des communes*). Soit un rapport, sur ce seul échantillon, de 1 à 3, **voire de 1 à 5** si l'on intègre les communes sans assainissement collectif », note l'étude, qui **sera publiée en intégralité dans le numéro d'avril de 60 millions** de consommateurs.

- 3 : le troisième constat défie tous les engagements, tant en termes d'égal accès à la ressource que de préservation de cette dernière : **plus on consomme d'eau et moins l'on paie**. Ainsi, le mètre cube revient-il à 5,40 euros pour qui en consomme moins de 30, et à 3,08 euros pour qui en avale entre 121 et 150. « Là où la facturation devrait être progressive, elle s'avère dégressive », déplore **Emmanuel Poilane**, directeur de France Libertés. « Et ce n'est souvent pas même indiqué sur la facture. »

Car c'est là l'autre grand grief des organisations : **l'opacité**. Qualifiées, c'est un comble, d'usines à gaz, superposant les frais de distribution, d'assainissement et de taxes, **les factures d'eau sont la plupart du temps illisibles**. Au final, le consommateur ne sait plus ce qu'il paie, soulignent les organisations, qui épinglent le non-respect des réglementations en vigueur : **9 % seulement** des factures étudiées se sont révélées totalement conformes aux normes.

**Des relevés illisibles et parfois incohérents**

La rédaction des factures, très complexe, peut expliquer ce manque, admettent les auteurs (ce sont d'ailleurs les petites régies publiques, disposant de peu de ressources humaines, qui sont les moins bien notées sur ce chapitre), l'étude pointe des **erreurs récurrentes**. Entre autres des relevés de consommation incohérents.

« Tout cela rend urgent d'obliger les collectivités à remplir les fichiers de **l'Observatoire national de l'eau** », conclut Emmanuel Poilane. Beaucoup, encore, ne le font pas. Faute de personnel, parfois. Ou de volonté...

(1) [www.prixdeleau.fr](http://www.prixdeleau.fr)

**Le médiateur de l'eau lui aussi au rapport** Plus de 800 consommateurs, contestant le montant de leur facture d'eau, ont fait appel en 2011 au médiateur de l'eau, qui a trouvé des solutions à l'amiable pour la plupart des dossiers instruits, selon le bilan annuel rendu public hier. Pour sa deuxième année d'existence, la médiation de l'eau, mise en place à l'initiative d'associations d'élus et de fédérations d'entreprises, a reçu 863 dossiers en 2011. « Ce chiffre peut paraître faible, mais cela indique une relative satisfaction des Français de leurs services d'eau », a expliqué Marc Censi, le médiateur de l'eau, qui relève toutefois que « chaque dossier pèse lourd financièrement ».

#### **4-Humanité 14 mars 2012**

##### **Gestion de l'eau : qui doit gouverner ?**

Le Forum **alternatif** mondial de l'eau (FAME) du 14 au 17 mars à Marseille vise à contester le modèle marchand vanté par le Forum mondial (FME), ouvert sur la même période l'auspice du secteur privé.

**Marseille, envoyée spéciale**. « Je suis à la Foire... du FME ». **Veolia, Vinci, Suez ou Saur** affichent en devanture leurs solutions pour répondre aux grands défis de l'eau. Qui un barrage, qui une usine de dessalement. « C'est une foire », reprend Christian Pellicani, « une vitrine pour tromper le chaland, un monde de Bisounours derrière lequel se cache celui des affaires qui cherche à nous imposer leur modèle. »

On est lundi, la 6e édition du Forum mondial de l'eau (FME) a ouvert ses portes en grande pompe le matin même. **François Fillon**, premier ministre et désormais chargé de l'environnement, est venu l'inaugurer, saluant haut l'ambition de l'événement « *de faire émerger une nouvelle révolution industrielle, porteuse d'activités et d'échanges commerciaux* ».



Le Forum alternatif mondial de l'eau (FAME) : ATTAC, la CGT, SUD solidaire et la CFDT, de même que France Libertés, France Amérique latine et le RHN-MNLE sont de la partie.

Le PCF, le Parti de gauche, la Gauche unitaire et EELV le soutiennent, **dénonçant communément la marchandisation de l'eau** prônée à mots couverts par le FME. « Il faut se méfier du langage technocratique », explique Bernard Monier, responsable d'Attac-Marseille et du réseau Eau bien commun Paca ( EBCP). « Pour nous, l'eau devient un bien commun quand une communauté le construit comme tel. Pour eux, c'est un bien collectif impure, qui doit être géré au plus efficace et au plus rentable. »

### L'enjeu démocratique

Derrière les mots, le rejet de la vocation des entreprises privées à générer du bénéfice sur une ressource vitale. « Peter Brabeck, **le PDG de Nestlé** qui intervient au FME, **admet que chacun a le droit à 25 litres d'eau par jour**, mais que le reste peut se marchander », illustre Bernard Monier.

L'enjeu démocratique, aussi. Qui doit gouverner l'eau ? La question est sur la table. Lancé en 1997 par le Conseil mondial de l'eau (CME), le FME tente de se hisser au rang d'organe multilatéral et de s'inscrire dans la prolongation des rencontres onusiennes, multipliant, entre autre, les références au Sommet de la terre qui doit se tenir en juin à Rio.

Il n'en est rien, dénoncent les organisations du FAME, qui s'attellent à dresser le portrait du CME : un organe international **rassemblant** des autorités gouvernementales, des ONG (deux, en fait, eu égard au montant exorbitant des cotisations demandées), **et surtout des sociétés privées**, parrainé par la Banque mondiale (FMI) et présidé par Loïc Fauchon, directeur général de la Société des eaux de Marseille (SEM), filiale du groupe Veolia, leader mondial du secteur.

Aucune légitimité, insiste le FAME, qui plaide, a minima, pour la création d'une agence onusienne de l'eau, plus apte à proposer des solutions adaptées à chaque continent. Qui énumère aussi les expériences locales de gestions collectives de l'eau.

« Le mot citoyenneté ne suffit pas », souligne Gabriella Zanzanaini, de l'organisation Food and Water Europe, qui coordonne les délégations internationales du FAME (plus d'un millier de personnes annoncées).

« Selon chaque réalité, on parlera de gestion communautaire, de gestion par les peuples, ou de gestions par le public. » **Par le public** : le mot fait écho chez Christian Pellicani, lequel a mis en place des ateliers participatifs-législatifs de l'eau dans son arrondissement. « *Il faut que les usagers, les agriculteurs, les salariés puissent se mêler de cette affaire* », note-t-il, rappelant le pourquoi de son soutien, en tant qu' élu au FAME.

« *Remettre le débat politique sur ses pieds et réaffirmer qu'il n'y a pas de raison pour que des élus acceptent de transformer une gestion de l'eau publique en une gestion privée.* »

### 5-Voir aussi l'article du 8 mars 2012 sur le site :

<http://www.humanite.fr/environnement/marseille%E2%80%89-le-forum-mondial-tourne-en-eau%E2%80%A6-de-boudin%E2%80%89-491812>

### 6-60 millions de consommateurs - avril 2012

**Site :** [http://www.60millions-mag.com/actualites/archives/prix\\_de\\_l\\_eau\\_les\\_sept\\_lecons\\_de\\_l\\_operation\\_transparence](http://www.60millions-mag.com/actualites/archives/prix_de_l_eau_les_sept_lecons_de_l_operation_transparence)

☞ Outre l'article qui reprend pour partie le magazine papier, voir "vos derniers commentaires", qui donne certains témoignages d'utilisateur.

Sites utiles : eau potable, eau usées - TRELOU/MARNE - dossier 2702618 - Ronds dans l'eau

Eau potable - Eaux usées - captage d'eau - réseaux d'eaux potables - réseaux d'eau usées - traitement eau potable - traitement eaux usées - prix de l'eau - glossaire ou vocabulaire eau assainissement - lois ...

**Quelques sites utiles :** (dans le désordre, liste vraiment pas limitative)

**Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE**

Site : [http://www.eaufrance.fr/spip.php?rubrique24&id\\_article=86](http://www.eaufrance.fr/spip.php?rubrique24&id_article=86)

Site : <http://gesteau.eaufrance.fr/sage>

**Politique actuelle de l'eau en France**

Site : <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/doseau/decouv/france/menuFrance.html>

**Synthèses de la législation de l'UE - Protection et gestion des eaux**

Site : [http://europa.eu/legislation\\_summaries/environment/water\\_protection\\_management/index\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/environment/water_protection_management/index_fr.htm)

**Articles de vulgarisation sur l'eau potable en France**

Site : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Eau\\_potable\\_en\\_France](http://fr.wikipedia.org/wiki/Eau_potable_en_France)

Site : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Adduction\\_d'eau](http://fr.wikipedia.org/wiki/Adduction_d'eau)

**Articles de vulgarisation sur les eaux usées et leurs traitements**

Site : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Eaux\\_usées](http://fr.wikipedia.org/wiki/Eaux_usées)

Site : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Traitement\\_des\\_eaux\\_usées](http://fr.wikipedia.org/wiki/Traitement_des_eaux_usées)

Site : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Épuration\\_des\\_eaux](http://fr.wikipedia.org/wiki/Épuration_des_eaux)

Site : [http://www.lerm.fr/lerm/Newsletter/Newsletter9/lerm\\_Newsletter9\\_histoire.shtml](http://www.lerm.fr/lerm/Newsletter/Newsletter9/lerm_Newsletter9_histoire.shtml)

**Rapport du Sénat 2003** voir le sommaire

Site : <http://www.senat.fr/rap/102-215-1/102-215-141.html>

**Coordinations ou fédérations nationales ou régionales sur l'eau et l'environnement**

Site : <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-dossiers/eau/> - France Nature Environnement

Site : <http://eauidf.blogspot.fr/> - coordination eau île de France

Site : <http://www.acme-eau.org/> - Association pour le Contrat Mondial de l'Eau

Site : <http://www.aquapublica.eu/> - Association Européenne pour la Gestion Publique de l'Eau

Site : <http://www.fame2012.org/fr/2012/03/07/eau-elus-associations-usagers-pour-une-gestion-publique-de-leau-potable-et-de-l-assainissement/> - Elus Associations Usagers pour une gestion publique de l'eau ...

**Documents personnels facilement transmissibles :**

- fichiers numériques de techniques d'assainissement (pour de petites communes 1000 à 2000 Eqh)

Liste à compléter.

**HUMANITE 28 mars 2012** - Europe et Référendum populaire -

**Site Bastamag 20 juin 2011** - Référendum 13 juin 2011 + Retour au secteur public du service de l'eau en Italie

☞ Cela a été laborieux. Mais la Commission européenne est prête. **L'article 11 du traité de Lisbonne**, qui permet à **1 million** de citoyens, provenant de **sept pays différents** de l'Union européenne (UE) d'adresser une **pétition**, sera **en vigueur** à compter du **lundi 2 avril 2012**. Les États, eux, ne sont pas encore tout à fait préparés.

**À quoi sert ce dispositif ?**

☞ Il permet aux citoyens de faire des propositions sur lesquelles les institutions **doivent**, selon eux, légiférer.

Il y a des limites, certes. Le traité de Lisbonne prévoit que ces propositions doivent avoir pour but « *de mettre en œuvre les traités* ». Il reste que « *l'initiative citoyenne européenne* » est **l'un des seuls outils de démocratie participative au niveau de l'UE**.

Plusieurs organisations sont déjà dans les "starting-blocks", avec leur propre pétition.

Sur le modèle de ce qui s'est passé **l'an dernier en Italie**, (*voir page suivante*) où un référendum d'initiative populaire a en principe permis de faire **rentrer l'eau dans le giron du secteur public**, **une demande devrait être faite dans ce sens au niveau de l'UE**. (Voir site italien : <http://www.acquabenecomune.org/raccoltafirme/>)

« *Nous prévoyons de lancer (notre initiative) le 1er avril à minuit* », déclare à Euroobserver Pablo Sanchez Centellas de la Fédération européenne des fonctionnaires.

**L'initiative «demande que l'eau et l'assainissement soient portés dans la législation européenne comme un droit humain** », informe le syndicaliste. **Cela empêcherait, notamment une libéralisation du secteur.**

Le Parti de la gauche européenne (PGE), présidé par Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, qui organise un sommet européen alternatif à Bruxelles cette **fin semaine**, est aussi sur les rails.

**Lors de son congrès, fin 2010, le PGE avait proposé une telle pétition**, qui devrait être lancée prochainement. Il s'agirait d'exiger la **mise en place d'un Fonds européen de développement social, "écologique et solidaire"**. Il pourrait emprunter à très bas coût auprès de la Banque centrale européenne (BCE), puis prêterait à des taux très faibles aux Etats (1% maximum), **qui s'émanciperaient ainsi des marchés financiers** et de leurs exigences d'austérité\*.

Ce Fonds ne prêterait **qu'à condition** que les investissements visent à développer les **services publics et non à financer des exonérations de charges et baisses d'impôts** comme c'est le cas aujourd'hui.

"**Solidaire**", il permettrait de financer les investissements nécessaires pour réduire les différences de productivité entre États européens, avancent ses promoteurs. Cette idée avait été défendue lors de deux appels de l'Humanité à la solidarité avec le peuple grec. Gaël De Santis

\* Actuellement la BCE prête à 1% aux banques privées européennes (1000 milliards d'euros dernièrement), lesquelles prêtent cet argent aux Etats mais à un taux plus élevé, de 3 à 7% en moyenne selon la cotation "risque" de l'Etat emprunteur.

Depuis 1973, l'Etat Français n'a plus le droit d'emprunter à la banque de France. Actuellement c'est toujours vrai, il ne peut, ainsi que les autres Etats européens, emprunter directement à la BCE. Les Etats sont contraints d'emprunter sur les marchés, dont les banques et assurances privées. Seules les banques privées et la BCE ont le droit de lever monnaie (ouvrir des lignes de crédits).

Ce système est profondément anormal, et même injuste, il n'est que la conséquence d'une certaine logique européenne. A noter qu'aux Etats Unis, le gouvernement fédéral a le droit d'emprunter à la banque fédérale.

“Ça s’écrit EAU, mais ça se lit démocratie”



**HUMANITE 28 mars 2012** - Europe et Référendum populaire -

**Site Bastamag 20 juin 2011** - Référendum 13 juin 2011 + Retour au secteur public du service de l'eau en Italie

**En ITALIE** : site en Français : <http://www.bastamag.net/article1609.html>

**Eau : comment les Italiens ont dit non à sa marchandisation** - Par [Rédaction](#) (20 juin 2011)

Le 13 juin 2011, les Italiens ont voté massivement pour refuser, entre autres, une privatisation de la gestion de l'eau. Membre du **Comité Référendaire pour l'Eau** bien commun, Raphaël Pepe revient sur les mobilisations qui ont précédé ce référendum populaire.



Dans un pays où la démocratie est continuellement piétinée, un pays où les médias conditionnent la politique depuis plus de 20 ans, dans un pays où le processus de privatisation des biens communs ne connaissait aucun frein ; **nous avons réussi à nous réapproprier nos droits** en disant non à la marchandisation de l'eau et aux politiques néolibérales et en disant **oui à une démocratie participative et à la défense des biens communs.**

Ce référendum populaire est né de l'initiative des **Comités citoyens pour l'eau publique** de toute l'Italie, qui depuis 2006 sont coordonnés par le **Forum Italien des Mouvements pour l'Eau Publique**. Déjà en 2007, ce réseau de comités avait recueilli plus de 400.000 signatures pour proposer une loi d'initiative populaire malheureusement jamais discutée au Parlement.

Fin 2009, le gouvernement Berlusconi approuvait le décret Ronchi qui obligeait les institutions locales à transformer toutes les sociétés qui géraient le Service de distribution de l'eau en S.P.A mixtes et à organiser des appels d'offre pour attribuer au moins 40% des actions à des entreprises privées dans chacune de ces sociétés.

Prenant acte de cette situation, nous avons décidé de proposer un référendum populaire pour l'abrogation des lois qui imposaient la privatisation et d'autres normes qui prévoyaient un minimum de 7% de profits dans les SPA pour la rémunération du capital investi (art.154 du décret environnemental fait par le gouvernement Prodi en 2006).

La Constitution italienne prévoit que pour proposer un référendum abrogatif, il est nécessaire de recueillir 500.000 signatures. Alors dans chaque région, chaque province, chaque ville, des comités de citoyens se sont organisés pour récolter ces signatures. En moins de 3 mois, nous avons recueilli **1,4 millions de signatures**. Nous entrons déjà dans l'histoire **sans qu'aucun journal ne prenne acte** de ce grand résultat.

Dès janvier de cette année, nous avons repris la mobilisation pour nous préparer à la campagne. En mars, nous avons fait une **manifestation nationale** qui a vu la participation de près de 500.000 personnes à Rome, et nous avons **su** la date du référendum : **12 et 13 juin !**

Le gouvernement choisissait d'envoyer les Italiens aux urnes, **à un moment de l'année où historiquement l'affluence est toujours basse en Italie**. La raison était simple, en Italie pour qu'un référendum soit validé, il faut un quorum de 50% de participation.

La solution la plus simple aurait été de faire le référendum en même temps que les élections municipales de mai, mais cela aurait signifié une plus grande facilité à atteindre le quorum. Début juin, la campagne officielle devait commencer, mais la télévision publique, la RAI n'avait pas l'intention de respecter les normes prévues pour une campagne électorale.

**Jusqu'au référendum, l'information a été dérisoire.** C'est dans les rues, dans les écoles, dans les universités, en participant à tout les événements publics, en organisant des conférences, des débats, des forums, des fêtes que nous avons fait cette campagne sans jamais attirer l'attention des grands médias qui pendant ce temps préféraient s'intéresser à toutes autres choses. *(Beaucoup de parallèles avec la France)*

Nous n'avions aucun doute sur le résultat du vote, le plus dur n'était pas de convaincre les gens de voter OUI pour l'eau publique, mais de les informer qu'il y avait un référendum et de faire en sorte qu'ils aillent voter. En Italie, nous votons le dimanche et le lundi jusque 15h ! La fête a commencé bien avant le dépouillement, parce que nous n'avions aucun doute sur le résultat final. À 15h, nous avons enfin su que 57 % des Italiens avaient voté ! **Ce n'était pas arrivé à un référendum depuis 1995.**

Nous avons écrit une belle page d'histoire. Le détail des votes n'était ensuite qu'une formalité, parce que nous le connaissions déjà, au plus profond de nous tous : **95% des votants se sont exprimés pour l'eau publique et contre les profits sur ce bien commun !**

“Ça s'écrit EAU, mais ça se lit démocratie”